

LE DIALOGUE EN AFRIQUE : ENJEUX DEMOCRATIQUES ET QUETE DE REALISME

Donyo Koffi AGBENOKO
Université de Kara
Email : adoko15@yahoo.fr

Résumé

La suspicion dont est victime le dialogue politique ces dernières années, a créé une dégénérescence de la démocratie en Afrique. Ces crises démocratiques illustratives du « mal africain » sont traduites par la récurrence des conflits armés, la survivance des violences post-électorales et des coups d'États. Or, la démocratie se distingue des autres systèmes politiques par le principe du dialogue et la recherche de solutions pacifiques permettant de rapprocher les points de vue divergents. Le dialogue est donc par excellence un instrument idéal de résolution de conflits et constitue un véritable enjeu démocratique de consolidation de liens politiques et sociaux. Au-delà de cette exigence inclusive dont est porteur le dialogue, nous postulons l'hypothèse d'un réalisme démocratique consensuel efficient comme une démarche dialogique qui fasse véritablement place à l'autre en Afrique. La démocratie consensuelle, parce qu'elle institue le débat, socialise les individus par sa capacité à intégrer les participants au projet commun.

Mots clés : Afrique, crise politique, contrat social, dialogue, démocratie consensuelle,

Abstract

The suspicion of political dialogue in recent years has created a degeneration of democracy in Africa. These democratic crises illustrative of the "African evil" are reflected in the recurrence of armed conflicts, post-electoral violence and coups d'état. Democracy is distinguished from other political systems by the principle of dialogue and the search for peaceful solutions to reconcile divergent points of view. Dialogue is therefore par excellence an ideal instrument for conflict resolution and constitutes a real democratic challenge for the consolidation of political and social ties. Beyond this inclusive requirement that dialogue brings, we postulate the hypothesis of an efficient consensual democratic realism as a dialogical approach that truly makes room for the other in Africa. Consensual democracy because it institutes debate, socializes individuals through its ability to integrate participants into the common project.

Keywords: Africa, political crisis, social contract, dialogue, consensual democracy,

Introduction

« La démocratie postule normalement l'abandon de tout recours à la force au profit du dialogue dans les compétitions politiques, le renouvellement des élites dirigeantes et la résolution des problèmes sociaux » (Guèye B., 2015 : 20). Dès les années 1990, à la faveur de la chute du mur de Berlin et de l'effondrement des pays communistes de l'ancien bloc de l'Est, nombre d'États africains vont renouer avec la démocratie et ses valeurs. Au nombre de ces valeurs, le dialogue politique. Ce paradigme va conduire les dirigeants d'États africains à initier des conférences nationales en vue de

discuter des questions politiques et institutionnelles. Que ce soit au Bénin, au Zaïre, au Gabon ou encore au Togo, on va assister à une prise de conscience généralisée du dialogue comme mode de consolidation démocratique et de résolution, par excellence, des conflits politiques et sociaux. Le dialogue se présente, selon Gobin C. (2007 : 32), comme « une pédagogie du consensus social, qui discrédite le conflit social de façon globale ». La démocratie, quant à elle,

désigne un mode d'organisation du pouvoir politique dont la légitimité requiert qu'il reconnaisse comme principe, le primat de souveraineté populaire et s'assigne pour objectif son renforcement effectif, mais dont l'agencement réel se fonde toujours pour l'essentiel sur une délégation de pouvoir à personnel spécialisé par le biais d'élections régulières, concurrentielles et sans exclusives trop marquées vis-à-vis de certains secteurs, dans lequel aussi la volonté majoritaire ne s'exerce pas au point d'écraser les minorités ou les groupes d'intérêt de toutes espèces (G. Hermet G., 2015 : 80).

Cette définition postule qu'en démocratie le peuple est le dépositaire du pouvoir public qu'il délègue aux représentants par le biais des élections libres et équitables. Selon le philosophe français Aron R. (1965 : 76), une démocratie n'a de sens que pourvu qu'on y trouve « une organisation constitutionnelle de la concurrence pacifique pour l'exercice du pouvoir ». La démocratie se présente également comme une organisation constitutionnelle qui incarne un même idéal politique de participation du plus grand nombre incarné par le peuple, c'est-à-dire l'ensemble des citoyens aux affaires de la cité.

C'est dire que la démocratie repose sur le droit de chaque citoyen de participer à la gestion des affaires publiques. Il ne saurait donc y avoir de démocratie sans un véritable partenariat entre hommes et femmes dans la conduite des affaires publiques qui repose sur le dialogue pour résoudre les éventuelles crises qui naissent. Le dialogue, de ce point de vue, se positionne comme instrument idéal pour résoudre les problèmes et permet de prendre des décisions acceptables pour tous. Il constitue le meilleur moyen d'éviter, ou de résoudre, le conflit. Le dialogue constitue un véritable enjeu démocratique dans la mesure où, il consolide les liens politiques et sociaux et renforce le vivre-ensemble dans la société.

Mais seulement, ces dernières décennies, malgré le processus de consolidation démocratique dans lequel s'est engagé la plupart d'États en Afrique en général, on assiste à un regain de crises sociopolitiques marquées de violences, de coups d'États fragilisant ainsi le processus de consensus politique. Dans une société marquée par des crises fréquentes, on est en droit de penser qu'il y a un déficit de dialogue entre les différentes composantes de cette société. Cette situation nous impose de questionner la place du dialogue politique comme remède aux crises politiques et comme rempart contre les passions et la violence en démocratie. Ce questionnement nous permettra de mieux analyser la place du dialogue comme un enjeu de la démocratie.

Cependant, comment comprendre les récurrences des crises politiques en Afrique ? Comment accepter le dialogue comme un outil de résolution des crises politiques et le légitimer comme un paradigme démocratique ? Quels horizons pour une nouvelle perspective dialogique en Afrique ? En

effet, la résurgence des crises politiques en Afrique nous oblige, dans une démarche analytico-critique, de postuler l'hypothèse d'un réalisme démocratique consensuel efficient comme une exigence dialogique qui fasse véritablement place à l'autre en Afrique. La démocratie consensuelle par ce qu'elle institue le débat, socialise les individus par sa capacité à intégrer les participants au projet commun. Dans la première partie du travail, nous analyserons la récurrence des crises politiques en Afrique. Deuxièmement, il s'agira de questionner la pertinence du dialogue à asseoir une véritable démocratie dans nos sociétés africaines. Enfin, nous allons conclure notre travail sur l'idée d'une démocratie consensuelle comme une démarche heuristiquement prometteuse pour nos sociétés africaines.

1. Crises politiques en Afrique

La quête démocratique en Afrique a laissé augurer un bannissement de la violence dans les relations intersubjectives et un règlement pacifique des crises politiques par voie de consensus politique. Cependant, ces dernières années, on constate une résurgence de crises politiques entamant sérieusement le processus démocratique sur le continent africain. Les crises politiques en Afrique s'observent à travers la survivance des conflits armés entre différents groupes ethniques, les récurrences des violences postélectorales et des interventions militaires dans les affaires politiques à travers des coups d'États.

En effet, relativement à la survivance des conflits armés, on peut se rappeler de l'exemple de la crise politique ivoirienne éclatée en 2002 à la suite de l'élection présidentielle. De même, les guerres civiles dans les deux Congo confirment la fragilité de l'expérience démocratique en cours, celle-ci n'étant pas parvenue à résoudre les problèmes sociaux et à extirper la violence du champ des compétitions politiques.

Il y a lieu de noter ensuite que l'organisation des élections imparfaites suscite également des contestations qui débouchent sur des crises sociopolitiques. Ces situations d'élections imparfaitement organisées débouchant sur des crises politiques graves ont été illustrées au Togo en 2005, au Kenya en 2007, au Zimbabwe en 2005 et 2008. Aussi les questions des réformes constitutionnelles par rapport au mandat présidentiel sont-elles aujourd'hui constitutives de crises et conflits sociopolitiques. L'exemple du Burundi illustre bien l'échec des pouvoirs politiques à faire aboutir consensuellement un dialogue prenant en compte des réformes constitutionnelles.

S'agissant des interventions militaires dans les affaires politiques qui consacrent le retour sur le continent des coups d'États, nous voulons rappeler les récentes prises de pouvoir par des « juntes militaires africaines », le 24 mai 2020 au Mali, le 5 septembre 2020 en Guinée, le 25 octobre 2021 au Soudan et le 23 janvier 2022 au Burkina Faso. L'État postcolonial africain s'est accommodé "du coup d'État" comme mode naturel de conquête du pouvoir. C'est sans rappeler qu'

au cours de la seule année 1999, des coups de force sont intervenus en Côte d'Ivoire, en Sierra Léone, au Niger et en Guinée-Bissau. En Mauritanie, la junte militaire a renversé, le 06 Aout 2008, le président élu démocratiquement, Sidi Ould Cheikh Abdallahi. Le 23 Novembre 2008, une partie de l'armée a tenté de prendre le pouvoir par la force en Guinée-Bissau après la publication des

résultats des élections législatives (Guèye B., 2015 :22-23).

C'est cet échec du pouvoir politique qu'E. Boulaga (1993) appelle le « mal africain ». Ces « crises » de la politique ont sapé le rôle primordial de l'État, arroyant ainsi la responsabilité exclusive du développement. Pendant des décennies, l'État a disposé des pleins pouvoirs, imposé la dictature du développement, la construction de l'unité et la sécurité nationale. Les réalités sociopolitiques sont alarmantes. Et pour cause l'État est partout « mis en cause », jugé comme un système d'improduction, de dilapidation et de déstabilisation sociale. Pour Mbembe A. (1988 : 2) : « L'État négro-africain paraît congénitalement inapte à gérer le pouvoir et à l'organiser de telle manière que dans son fonctionnement, il ne devienne pas un obstacle à la liberté de l'individu et à sa capacité entrepreneuriale ».

Or, ces crises politiques sont un témoignage de l'échec du dialogue politique ou sa non-prise en compte comme une démarche politique heuristiquement prometteuse pour une construction d'un État démocratique en Afrique. Au regard de ces différentes crises sociopolitiques enregistrées sur le continent africain depuis la phase de consolidation démocratique des années 1990, il est incontestable d'affirmer que l'Afrique souffre d'une crise de culture de dialogue et d'esprit de consensus afin de garantir l'effectivité démocratique.

2. Le dialogue à l'épreuve de la démocratie

2.1. Le dialogue en Afrique : état des lieux

Il faut relever qu'au lendemain des indépendances, le système de gouvernance dans la plupart des États africains reposait sur un système politique d'importation et se trouvait incompatible d'une part avec les réalités d'organisation propres à l'africain et d'autre part avec ses institutions profondes. La plupart des intellectuels africains imputent à la crise de la démocratisation la « greffe difficile d'un emprunt culturel » dans un contexte sociologique africain mal préparé à son accueil (Akindès F., 1996).

Il apparaît que « l'État importé »¹ (Bertrand B., 1992) a connu quelques difficultés, non seulement en matière d'orientation, d'organisation et d'impulsion de nos économies, mais aussi dans l'accomplissement de la fonction d'édification des « nations » cohérentes, unies, stables et capables d'intégrer harmonieusement leurs différentes composantes culturelles, ethniques, sociales ou régionales. On assiste très rapidement à des dérives dans tous les domaines de la société, en raison de l'émergence des partis uniques et des dictatures militaires au cours des décennies 1970-80.

L'État monolithique à ses débuts, essayait de répondre aux demandes sociales. Mais dans son évolution, il a instauré une socialisation politique dictatoriale pour s'assurer du contrôle du corps social. Pour asseoir son autorité et avoir une emprise sur la population, l'État a non seulement monopolisé tous les moyens de communication de masse mais également a mis en place un dispositif répressif lui permettant de détruire et décourager toute velléité de contestation

¹La notion de « l'État importé », me semble-t-il, est d'abord de Bertrand Badie dans *L'État importé. Essai sur l'occidentalisation de l'ordre politique*, Paris, Fayard, 1992.

(Hetcheli K, 2016 : 115).

Après les régimes de partis uniques, les années 1990 ont vu plusieurs États africains se lancer dans une quête démocratique à travers des dialogues politiques dans un cadre formel connu sous l'appellation de Conférences Nationales Souveraines (CNS). Ces conférences étaient organisées sous la pression d'une société civile spontanée éprise de volonté de démocratie. L'objectif des CNS était « essentiellement de libérer le peuple du joug du parti unique et de redynamiser la vie publique » (Hetcheli K, 2016 : 115). Il s'agissait pour cette société civile de manière implicite, de délégitimer le pouvoir du parti unique. Seulement dans les faits, les CNS ont connus des fortunes diverses dans la mesure où « le processus de délégitimation du pouvoir s'est déroulé dans une atmosphère très violente mettant en scène deux forces politiques aux visions diamétralement opposées » (Hetcheli K, 2016 :115).

D'une part, les conférences nationales ont eu lieu suite à la pression des partis d'opposition et de la société civile et ont conduit à l'alternance comme ce fut le cas au Bénin, au Congo Brazzaville et au Niger. Au Togo et au Zaïre, par contre, les conférences n'ont pas pu aboutir à l'alternance à cause de l'intervention de l'armée dans la Conférence dans le cas du premier, et des manipulations politiques et institutionnelles dans le cas du second. D'autre part, les conférences ont lieu par anticipation suite aux revendications nationales et internationales. Ce fut le cas en Côte d'Ivoire, au Burkina Faso, au Cameroun, à Madagascar, en Ouganda, au Nigeria, au Ghana, au Malawi.

Ainsi de façon générale, le dialogue politique ou les CNS ont le mérite de s'inscrire simplement dans le processus démocratique. Mais le développement des politiques de ces deux dernières décennies et l'épreuve de la réalité, notamment de regains de crises et de violences politiques, laissent planer des doutes sur la place du dialogue politique dans la phase de consolidation démocratique.

2.2. Balbutiement dialogique africain : échecs des politiques

La libéralisation de la parole qui a trouvé dans les conférences nationales un espace de mise en forme et de valorisation des revendications plurielles², a plutôt produit « une parlerie » au point d'occulter des sujets de grande importance comme le vivre-ensemble, la question de la communauté et le sens des discussions. Les conférences nationales, qu'elles soient souveraines ou non, ont été des occasions d'invectives sur des questions liées aux procédures des élections, sur les futures constitutions, et surtout sur le statut à accorder aux chefs d'États et à leurs prédécesseurs. Dans cette ambiance cacophonique, les discussions publiques en Afrique glissent subtilement dans une dépolitisation. La dépolitisation dissocie politique et sens puisqu'au lieu que les débats tournent autour de la « fondation de la cité », on patauge sur les questions liées aux élections, à l'organisation des chambres (Assemblée et Sénat) et à leurs compositions. L'apolitisme dans lequel les conférences nationales installent le politique, le dévoie de sa question essentielle. « La négligence à l'égard de

² Ces assises ont permis de poser des revendications permettant d'organiser démocratiquement la vie politique en Afrique : instauration du multipartisme, du pluralisme politique, économique et syndical, organisation d'élections disputées, la rédaction de nouvelles constitutions et leur adoption par référendum.

l'élaboration d'un espace public démocratique a entraîné un apolitisme d'un genre particulier. D'un apolitisme ordinaire, on est passé après les conférences nationales souveraines, à un apolitisme expiatoire » (Bidima J.-G., 2015 :68).

Les revendications des droits politiques doivent aller de pair avec la quête du sens. Cette « dette du sens » à l'égard du politique donne au sujet une occasion de revendiquer ses droits. Au lieu de cela, les conférences nationales ont révélé en Afrique que l'engouement pour la politique est un moment revendicatif des compromissions antérieures aux régimes dictatoriaux au temps des partis uniques. Mieux dit, l'exaltation à la discussion qu'ont occasionnée les conférences nationales se transforme en populisme impatient qui revendique tout et veut obtenir tout, tout de suite. La dénonciation des assassinats et des malversations des pouvoirs dictatoriaux des partis uniques ne reposait pas sur un bon consensus. Les conférences nationales n'avaient pas réussi à revisiter les traditions sur lesquelles s'étaient développés les systèmes patriarcaux africains. En occultant de regarder les abords de la politique avec des « lunettes traditionnelles », les politologues et africanistes ont oublié la question du sens du politique en Afrique.

De plus, les conférences nationales souveraines en Afrique ont péché pour n'avoir pas posé clairement les questions liées à la gestion du pouvoir politique au sein de la communauté africaine. Sa faiblesse fut de ne parler que du pouvoir étatique en oubliant de poser la question de fond, c'est-à-dire celle relative au fondement du pouvoir de l'État en Afrique. Les politologues africains et africanistes ont restreint le processus de démocratisation en le limitant à l'État. De Jean-François Bayart à Richard Banégas, en passant par Achille Mbembe, l'analyse politique africaine a toujours tourné autour de la question du pouvoir étatique. La réflexion politique était restrictive au point de se limiter aux questionnements sur l'État dit postcolonial (Mbembe A.). Or, Englebert Pierre (2013) a montré comment un gouvernement se légitime en articulant État et société. La réflexion politique n'a pas pris en compte au cours des assises nationales, la question de l'autorité instituante. En effet, l'autorité est « ce qui nous fait adhérer et obéir sans coercition immédiate, à la transcendance, au sens, au lieu et au faire croire, à ce qui fait tenir ensemble » (Bidima J.-G., 2015 :71).

Les conférences nationales, qui se voulaient un moment de dialogue, une médiation permettant aux acteurs politiques africains de jeter des bases démocratiques, n'ont pas permis de poser les questions de rapport au pouvoir et à l'autorité. C'est ainsi que la médiation instituée par les conférences nationales, n'a aucunement permis de régler la question de l'intersubjectivité entre le « je » et le « tu ». Or, l'espace public démocratique est celui qui rend possible une véritable discussion dialogique entre le « moi » a priori et le « toi » a posteriori. Le processus de démocratisation en Afrique est donc passé à côté des questions fondamentales. En évitant de poser ces questions de fond, les conférences nationales ont manqué la question de l'affectivité du pouvoir comme « passions du politique ». Les acteurs des conférences nationales et au-delà, des analystes politiques, se sont préoccupés de l'effectivité du pouvoir politique en manquant de prendre en compte les passions et émotions qui se mettent en place.

Si les acteurs du processus démocratique s'étaient préoccupés des passions politiques, ils auraient pu comprendre que les ressorts émotionnels participent à la fondation des pouvoirs politiques en Afrique. En effet, Nussbaum Martha (2011) nous renseigne que les émotions participent comme des ressorts moraux aux ferments démocratiques. De même, nous retenons aussi de Montesquieu dans Esprit des lois, qu'à chaque système politique existent des passions dominantes qui participent à sa préservation et à sa fondation. C'est donc dire que le langage du corps, est une norme performative, qui permet de mieux cerner tout système politique.

Aujourd'hui, une rupture s'est établie entre les gouvernants en tant que « politique d'en haut » et le peuple en tant que « politique d'en bas », comme au temps des régimes dictatoriaux, nonobstant les débats récurrents sur la Constitution et l'État de droit. Le discours sur la Constitution et l'État de droit n'a pas été bien appréhendé par le « peuple d'en bas ». Les communautés locales ne se voient pas concernées par de tels discours. La libération de la parole que favorise la démocratie moderne, en sacrifiant la palabre traditionnelle, n'a pas eu les effets escomptés. La liberté de parole promue par le multipartisme n'est pas réelle. La démocratie et tous les discours favorables qui l'accompagnent apparaissent pour le « peuple d'en bas », sinon comme un mythe, du moins comme une réalité étrangère ; et la relation du citoyen à la démocratie, son rôle vis-à-vis de l'État n'est que résignation et démission comme si la démocratie et la gestion du pouvoir politique est uniquement l'apanage du politicien (parti au pouvoir et opposant).

Pour Kā Mana (1991) c'est la preuve que la démocratie en Afrique n'est pas une dynamique de fond, c'est-à-dire vécue comme une initiative intérieure, une passion des africains de s'organiser autour d'un idéal pour penser ensemble à la coexistence pacifique. Glorieusement incantée dans un lyrisme charmeur, la démocratie a l'allure d'un rêve abstrait et on peut craindre à bon droit qu'elle n'aboutisse aussi comme ont abouti tous les autres rêves de l'Afrique depuis les indépendances dans la désillusion amère, et ce, faute d'avoir trouvé l'interaction réelle entre l'efficacité et l'affectivité politique, faute d'organisation sur des bases solides et d'engagement pour un véritable dialogue. Face à ce déséquilibre institutionnel et relationnel, c'est en réinstaurant le dialogue participatif à l'image de la palabre traditionnelle, qui articule en profondeur État et société, que la démocratie trouvera un sens en Afrique. Un tel dialogue participatif et intégrateur permet aux citoyens de s'approprier la démocratie et de reconnaître la légitimité des gouvernants. Comme le dit Pateman C. (1970 :110) :

L'homme ordinaire peut demeurer surtout intéressé par les problèmes qui lui sont proches, il n'en demeure pas moins que l'existence d'une société participative lui permet de mieux évaluer le travail de ses représentants au niveau national, d'être mieux à même de prendre des décisions à portée nationale quand l'opportunité lui en est offerte, de mieux mesurer l'impact sur son existence et sur son environnement immédiat des décisions des responsables nationaux.

Pourtant, cet idéal a été perdu de vue par les théories contemporaines de la démocratie. En Afrique, malgré le multipartisme, nous assistons à des régimes qui utilisent des discours qui magnifient les principes démocratiques, mais qui dans la pratique les bafouent en fonctionnant comme des dictatures. Voilà pourquoi, certains politologues considèrent nombres de régimes

politiques dans leur fonctionnement en Afrique comme des « démocraties ». Sinon à quoi sert un régime démocratique qui ne favorise pas l'autonomie et ne promeut pas la participation inclusive des citoyens aux questions d'intérêts nationales ? Interrogation somme toute réelle ! Puisque comme le confirme Gauchet Marcel (2002 :184) : « Le problème par excellence de la réflexion démocratique aujourd'hui est dans la redéfinition des conditions de concrétisation d'un dessein collectif ». Or, c'est la préservation de ce dessein collectif, qui n'est rien d'autre que la garantie du bien-être de chacun, qui justifie le contrat social et légitime tout pouvoir politique. En effet, comme le notait bien Rousseau J.-J. (1754 :47) :

Il ne serait pas raisonnable de croire que les peuples se sont d'abord jetés entre bras d'un maître absolu, sans conditions et sans retour, et que le premier moyen de pourvoir à la sûreté commune qu'aient imaginé des hommes fiers et indomptés a été de se précipiter dans l'esclavage. En effet pourquoi se sont-ils donnés des supérieurs, si ce n'est pour les défendre contre l'oppression, et protéger leurs biens, leurs libertés et leurs vies, qui sont pour ainsi dire, les éléments constitutifs de leur être ?

C'est dire que la décision de vivre ensemble et de déléguer par le contrat le pouvoir, pose déjà le rôle du gouvernant et signifie que l'on ne puisse être esclave dans un État qui se proclame "État de droit". Il est donc plus qu'urgent, dans la recherche d'un vivre ensemble par le dialogue politique, de réinitialiser les mentalités africaines, de fond en comble, du « peuple d'en haut » jusqu'au « peuple bas » si on veut parvenir à assoir les préconditions d'une démocratie effective et d'un dialogue politique efficient en Afrique.

3. Dialogue en Afrique : démocratie, réalisme et nouvelles perspectives

Le dialogue suppose en amont l'acceptation de la diversité de points de vue, de visions, d'interprétations. Dans la perspective d'une effectivité de la démocratie en Afrique, il serait salutaire de réinventer l'imaginaire de tous les citoyens africains, en créant les conditions psychologiques de réceptivité au dialogue, au débat, à la confrontation d'opinions politiques nécessaires, pour une démocratie qui soit l'expression des droits et devoirs des citoyens : une véritable démocratie participative.

3.1. Dialogue en Afrique : un enjeu démocratique

Dans une publication des Nations Unies en 2008, on pouvait lire : « le dialogue est une manifestation de la démocratie. Il intègre en effet inclusion, participation, appropriation et viabilité qui en sont les corollaires » (Quenum M., 2016 :2). La pertinence des enjeux démocratiques et leur portée dans la coexistence pacifique invitent à repenser les bases du dialogue politique en Afrique, notamment par la réinvention de l'imaginaire africain.

En effet, il est incontestable de dire que le dialogue facilite la consolidation de la gouvernance démocratique. Dans des situations de crispation dans la vie politique, les appels au dialogue traduisent un enracinement progressif de la culture démocratique dans les mœurs politiques. En réalité, dans la plupart des pays, l'appel au dialogue politique apparaît souvent comme la solution

ultime à une apocalypse sociopolitique imminente ou avérée. Ainsi, dans une société où la violence est légion c'est une preuve évidente de l'absence, de l'insuffisance ou du refus du dialogue.

Dans son analyse de la scène politique, Kamto M. (1991 :74) affirme que la démocratie « est en son essence une méthode : celle qui est fondée sur le respect de la diversité et vise à faire coexister les contraires » ; car elle est possibilité d'alternative et d'alternance. C'est ainsi que toute décision est critiquable et tout gouvernement révocable. La démocratie, la vraie, à en croire Kamto M. (1991 :79) :

C'est le seul mode d'organisation politique de la société qui se propose comme un paradigme de complexité et non pas comme une dictature paradigmatique ; le seul qui accepte délibérément l'existence en son sein de forces désintégrant, qui sait faire de la désorganisation le principe même de son organisation, de la menace de mort la source de vie, des contradictions le moteur de sa dynamique.

La démocratie nécessite la procédure, la médiation, la participation, comme des constituants idéologiques qui lui sont inhérents.

C'est ainsi que dans son expression concrète le jeu démocratique est décomposition et recomposition, division et union, éclatement et réunification de la nation par le biais du dialogue. Dialoguer, c'est aussi débattre. Dans ce cas, il ne peut y avoir de démocratie humaine que si l'homme met la raison et la lucidité au cœur du débat. Cela suppose, en réalité, que le débat ne doit pas être clos et soumis à la raideur dogmatique d'une opinion ou d'une idéologie. C'est autant dire que la recherche du consensus politique ne doit en aucun cas s'exprimer à travers une résolution définitive des antinomies dans un unitarisme lisse des démocraties, mais conçue comme une dialectique ouverte qui est partout et toujours un pas en avant, une quête inachevée.

Il est révélateur que la multiplication des dialogues politiques aille de pair avec les crises et conflits plus ou moins violents. Au regard des exemples des grandes démocraties, l'idéal démocratique n'offre qu'une alternative de type tautologique « dialoguer ou dialoguer ». Selon Habermas Jürgen, en effet, l'espace public est un espace idéal de discussion entre des citoyens égaux, informés qui argumentent de manière rationnelle sur des sujets d'utilité communs. L'agir communicationnel dont le peuple possède, d'après lui, a besoin d'espace public démocratique pour se développer. En tant qu'institution délibérative, les instances dialogiques permettent une pacification de la société. La culture de participation est l'un des principes fondamentaux de la gouvernance. Celle-ci renvoie à un mode de gestion démocratique des affaires dans laquelle les acteurs étatiques et non étatiques se déploient sur un même horizon. La concertation par la parole qu'instituent les instances dialogiques est une meilleure organisation sociétale.

Pour Kamto M. la démocratie, contrairement au monisme et à l'unanimité dont font preuve les dirigeants, doit s'appréhender en termes de pluralisme ; car c'est ainsi seulement qu'elle sera un mode d'organisation rationnelle du vivant collectif et le seul cadre qui potentialise la capacité créatrice de l'individu. D'où la nécessité de rétablir les conditions de possibilité de l'« agora », du « pluralisme », du « consensus » comme des concepts novateurs qui consacrent la publicité du débat comme ciment du dialogue.

3.2. Nouveau processus dialogique africain

Décrire les réalités humaines et sociales, essayer de les comprendre, c'est aider à la fois ceux qui exercent le pouvoir et ceux qui le leur confient à mieux appréhender ces réalités ; c'est aussi et surtout concourir, sans sortir de son rôle, à donner toute sa dimension à la politique. L'analyse de la réalité politique en Afrique révèle qu'il y a fondamentalement un déficit de culture politique qui est définie par P. Braud (2006, p.257) comme « un ensemble de connaissances et de croyances permettant aux individus de donner sens à l'expérience routinière de leurs rapports au pouvoir qui les gouverne ». Cette appréhension de relation avec le politique permet au citoyen de toucher du doigt les arcanes du pouvoir afin de mieux apporter sa pierre à la gestion du pouvoir. Dans ce sens, le pouvoir devient une gestion consensuelle entre le dirigeant, dirigé et l'aspirant dirigeant (autres partis politiques).

Selon le politologue Lijphart A. (2014) la démocratie consensuelle est un modèle de gouvernement dont l'organisation et le fonctionnement réalise l'intégration et la participation des principales forces politiques concurrentes en présence. Elle est caractérisée par l'inclusion, la négociation et le compromis. Dans une culture politique consensuelle, la majorité des membres de la société politique partage des opinions modérées sur les réformes à entreprendre ; la croyance en l'aptitude du régime et des gouvernants est forte et la négociation est privilégiée. Le principe consensuel ne néglige pas les divergences d'opinions ni les détails susceptibles d'accroître la lucidité. Un gouvernement consensuel tait les petites divergences, se dote d'une grande vision civique et patriotique de la nation, subordonnant les intérêts particuliers des individus et des groupes à l'intérêt général. Lijphart A. est persuadé que la démocratie consensuelle est le modèle politique le plus efficace en ce qui concerne la réalisation de la paix et de la stabilité des institutions politiques. Sur le plan politique, les sociétés africaines sont fortement diversifiées et surtout sur le plan ethnique, donc nécessitant le modèle consensuel pour favoriser le développement de l'État africain.

La culture politique consensuelle suppose l'existence d'un fond commun de sentiment, d'attitudes ou de valeurs que partagent tous les membres de la communauté politique. Elle assure la cohésion et la permanence du système politique. Pour ce qui est des divergences d'opinions entre les individus vivant dans une société politique, il serait judicieux de parvenir à un compromis pour permettre la permanence, la cohésion et la bonne marche de la communauté. L'acquisition de cette culture démocratique et consensuelle ne va pas de soi, elle doit reposer sur l'éducation à travers les différents niveaux de socialisation que sont la famille, l'école, le cadre professionnel et les médias. Il faut que chaque structure administrative adopte une démarche pédagogique et transparente. Il est temps que les débats africains façonnent les peuples en des citoyens, des êtres raisonnables et non en des automates ; le respect des droits de l'homme et des principes démocratiques tels que la liberté d'expression, d'opinion, d'opposition, de presse, le respect de la loi seront nécessaires pour cet idéal. Cette culture démocratique consensuelle est ce que Kamto M. appelle le pluralisme démocratique.

En effet, au-delà de toutes définitions, la démocratie doit se concevoir, à en croire Kamto M. (1991 :74) comme le « sursaut du pluriel contre l'irrésistible tentation de l'un. Elle est la garantie d'une quête différenciée de la destination commune ». C'est dire qu'elle a pour aliment essentiel le débat ; ce dernier crée les conditions d'échange, de commerce d'idées, de dialogue politique et social. Le débat permet de tâtonner ensemble, d'essayer en commun de trouver la vérité et de se prémunir des dogmes. Or le débat lui-même n'est possible que si chaque partie ne se proclame détentrice de la vérité absolue. Dans ce cas, la tolérance est inséparable au dialogue politique car comme l'estimait déjà Duverger M. (1964 :12) « il s'agit de considérer les idées d'en face et les nôtres comme des vues relatives et partielles, qui doivent s'intégrer dans un système global ». C'est pourquoi être démocrate, c'est non seulement accepter l'opinion des autres mais surtout admettre que ce sont vos adversaires qui ont peut-être raison.

La démocratie consensuelle n'est possible que dans et par cette humilité politique. Les instances de dialogue ne peuvent se résoudre en des arènes où il y aurait des vainqueurs d'un côté et des vaincus de l'autre. Si tel est le cas on ne saurait construire véritablement une démocratie consensuelle qui fasse place à l'autre. Il s'agit en tout de dialoguer, de ne pas perdre de vue la finalité du politique : le bonheur ou le bien-être du peuple. Tel était la conception des classiques de la politique grecque. Platon estimait que la politique vise l'intérêt général, le bien-être de la cité. Il comparait le gouvernant au berger qui ne cherchait pas son intérêt mais celui de ceux qu'il commande. Aristote pensait aussi que le premier objectif de la justice ce n'est ni la légalité, ni l'égalité pas même l'équité, mais le bien être du gouverné. Il urge donc pour les acteurs de tout bord de ne pas oublier ce but transcendantal.

Il appartient, en effet, à tous les acteurs politiques et citoyens engagés de travailler à baliser la chance d'un véritable dialogue politique qui accouchera d'une réelle société démocratique des pays africains, d'un pouvoir politique visant en tout le bonheur des populations dirigées. Nous le pourrons à une condition : "que le cœur de chacun déborde de patriotisme". Cet amour pour la patrie se traduit concrètement par une démocratie consensuelle. Par conséquent la remise en question et les critiques constructives de l'ordre ancien ne devraient pas constituer une occasion d'affrontements et de combats singuliers entre les individus et les diverses fractions des peuples. Car le débat intégratif est et restera une condition sine qua non de tout consensus politique.

Par conséquent, le désordre social et politique en Afrique vient justement du fait que ces valeurs de référence qui doivent servir de balises au dialogue social ne sont pas encore établies aussi bien au niveau des dirigeants qu'au niveau du peuple. Travailler à l'enracinement de ces valeurs de bases en matière de démocratie serait un pas de géant en Afrique. Il faut insister sur l'engagement citoyen ; celui-ci appelle à la concertation et celle-ci impose la prise en compte des points de vue des autres. Un climat consensuel n'est possible que si l'individu est éduqué aux valeurs éthiques du politique. Car c'est dans la culture aux valeurs éthiques du bien-être, du bonheur de tous et de chacun que le politique trouve son fondement et sa légitimité. Tous les partis politiques ont une part dans cette culture des citoyens. Les partis existants sont très souvent des « simulacres de parti », de « partis

alimentaires », forgés de toutes pièces pour des circonstances grossissant ainsi les rangs d'une clientèle plutôt qu'une vraie mouvance engagée pour quelque cause commune.

Pour une démocratie consensuelle effective et efficiente, le dialogue politique exigera l'apport des acteurs politiques de tous les bords. La responsabilité africaine consiste à ce que le dialogue politique et la recherche du consensus soient vécus comme des initiatives communes internes, une volonté, « une dynamique de fond qui transforme non seulement les structures politiques, économiques, sociales et culturelles mais toute la structure mentale de l'homme négro-africain contemporain » (Kä Mana, 1991 :107) ; surtout celle de nos dirigeants. Une dynamique susceptible de transformer non seulement l'espace politique de chaque pays africain, mais l'Afrique toute entière qu'il s'agit de réorganiser de fond en comble à travers des instances d'intégration laborieuses à la base ; un véritable reformatage des espaces communs continentaux (l'UA, la CEDEAO) dont la légitimité et la crédibilité sont aujourd'hui partout douteuses en des espaces libres, démocratiques et surtout efficaces face aux réalités et aux défis des populations africaines contemporaines. L'expérience des CNS nous a appris que la mise en place d'institutions durables ne peut se faire que si on dépersonnalise les débats à tous les niveaux et que l'on taille ces institutions sur des idéaux et non sur des hommes. Car personnaliser le débat c'est transformer le dialogue en une « palabre » où les gens pourront se défouler, mais sans jamais se réconcilier et par conséquent jamais parvenir à l'idéal politique de paix ou de vivre ensemble pacifique.

Conclusion

Aujourd'hui, le dialogue politique ça ne marche pas, ça ne réussit pas à tous, si ce n'est pour le parti au pouvoir. Dans cette situation, l'on assiste malheureusement à une personnalisation du dialogue et de l'espace politique dont l'essence est le débat. Dans ces conditions, les polémiques, les mobilisations pour ou contre le dialogue politique en Afrique sont légion. Au moment où les dialogues politiques doivent être une solution à toutes les crises politiques, l'on constate par malheur que les coups de force deviennent plutôt récurrents et illustrent un malaise démocratique sur le continent africain. Cette réalité traduit un véritable dérangement dans l'exercice de la démocratie. Dans certaines circonstances, le dialogue politique (traduit par des Conseils Nationaux Souverains) a permis de trouver quelques solutions à des crises profondes post-électorales ; ces solutions n'étant purement que provisoires. Sous le même rapport plusieurs crises naissent ou s'exacerbent alors même que des régimes politiques établis de longue date se retrouvent inébranlablement confortés par des logiques de perpétuation de régimes grâce aux fraudes électorales.

Aujourd'hui, le dialogue politique est frappé de suspicion et c'est sans ambages que l'on affirme la dégénérescence de la démocratie. Evènement aussi critique par nature, si nous ne prenons pas garde, le dialogue politique pourrait se révéler le foyer d'oppositions vaines et stériles. La responsabilité nous incombe à tous de travailler à assier les bases d'un nouveau contrat social dialogique à travers une démocratie consensuelle ayant pour aliment le débat, la confrontation d'opinion divergentes, l'harmonie des contraires, l'intégration des différentes fractions du peuple ; et

pour finalité le bonheur, la cohésion sociale, la coexistence, le vivre-ensemble et surtout le bien-être de chacun et de tous.

Références bibliographiques

- ARON Raymond, 1965, *Démocratie et totalitarisme*, Paris, Gallimard.
- BAYART Jean-François, 2006, *L'Etat en Afrique. La politique du Ventre*, Paris, Fayard.
- BIDIMA Jean-Godefroy, 2015, *La palabre une juridiction de la parole*, Paris, Michalon
- BRAUD Philippe, 2006, *Sociologie politique*, Paris, LGDJ.
- COMBIER Alain, 2004, *Qu'est-ce que l'État ?* Paris, Vrin.
- CORRINE Gobin, 2007, « Dialogue social » In : « Nouveau mois du pouvoir : fragment d'un abécédaire » Printemps.
- DUVERGER Maurice, 1964, *Introduction à la politique*, Paris, Presse Universitaire de France.
- EBOUSSI Boulaga Fabien, 1993, *Les Conférences Nationales en Afrique noire, Une affaire à suivre*, Paris, Karthala.
- GAUCHET Marcel, 2002, *La démocratie contre elle-même*, Paris, Gallimard.
- GUEYE Babacar, 2009, « la démocratie en Afrique : succès et résistances », in *Pouvoirs*, n°129.
- HERMET Guy, Badie Bertrand, BIRNBAUM Pierre, BRAUD Philippe, 2015, *Dictionnaire de la science politique et des institutions politiques*, Paris, Armand Colin.
- HETCHELI Kokou, 2016, « Démocratie et participation citoyenne : la société civile face aux enjeux de la consolidation de la démocratie au Togo.
- KÄ Mana, 1991, *l'Afrique va-t-elle mourir ? Essai d'éthique politique*, Paris, Karthala
- KAMTO Maurice, 1991, *L'urgence de la pensée. Réflexions sur une précondition du développement en Afrique*, Yaoundé, éditions Mandara.
- LIJPHART Arend , « La négociation dans les démocraties majoritaires et de consensus » De Boeck Supérieur, « Négociations » 2014/1 n° 21, p.13-19.
- MBEMBE Achille, 1988, « Etat, violence et accumulation-leçons d'Afrique noire » in *Foi et Développement*, n° 164/165.
- QUENUM Maurille Sétonji, 2016, « Dialogue politique en Afrique : solution ou impasse démocratique », in www.wathi.org.
- ROUSSEAU Jean-Jacques, 1754, *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, 2e partie, version numérique document produit par Jean-Marie Tremblay, <http://pages.infinit.net/sociojmt>
- THIRIOT Céline, 2002, « Rôle de la société civile dans la transition et la consolidation démocratique en Afrique : éléments de réflexion à partir du cas du Mali », *Revue internationale de politique comparée* (vol.9).
- ICG Rapport Afrique N°37 : « *Dialogue inter congolais poker menteur ou négociation politique ?* », www.reliefweb.int/sites/files/resources



Pluralis Scientia

<https://www.pluralisscientia-uk.com>

N°002-Décembre 2022

RAPPORT : « *Les leçons à tirer de la conférence nationale souveraine et ses implications pour le dialogue intercongolais* », [www.ndi.org sites default files](http://www.ndi.org/sites/default/files).